

Assemblée générale mixte 2024

25 juillet 2024

WAVESTONE



Intervenants



Pascal Imbert
Président - Directeur
général



Patrick Hirigoyen
Directeur général
délégué



Karsten Höppner
Directeur général
délégué



Laurent Stoupy
Directeur financier



Hélène Cambournac
Directrice RSE



Olivia Guéguen
Secrétaire de séance

Une offre de conseil à forte valeur ajoutée



360°

une proposition
de valeur holistique



17 pays

une force de frappe
mondiale



+5 500

collaborateurs



944 M€

de chiffre d'affaires pro forma



Indépendants

pragmatiques
et orientés résultats



The Positive Way nos valeurs



Des équipes sur-mesure pour répondre aux problématiques de chaque projet

Une position de leader dans les trois principaux marchés d'Europe continentale

- France
- Allemagne
- Suisse

Des activités en croissance dans les zones géographiques clés pour les grandes organisations

- Royaume-Uni
- Amérique du Nord
- Asie

Une empreinte globale

- Autriche
- Belgique
- Bosnie H.
- Espagne
- Italie
- Luxembourg
- Maroc
- Pologne
- Roumanie



Des équipes agiles et sans silos. Partout dans le monde.

Nous constituons les équipes alliant la portée globale et l'expertise locale indispensables pour mener des transformations complexes et souvent cross-géographies.



1.

Activité & faits marquants
de l'exercice 2023/24

Chiffre d'affaires 2023/24 au-delà de l'objectif, croissance organique de +9%

Chiffre d'affaires en M€ Données auditées ¹	2023/24	2023/24 hors Q_PERIOR et Aspirant Consulting	2022/23	Variation totale	Variation à périmètre ² et change constants	2023/24 pro forma ³
Total 12 mois	701,1	586,9	532,3	+32%	+9%	943,8

¹ les comptes pro forma 2023/24 ne sont pas audités ; un rapport ad hoc des auditeurs sera incorporé dans le rapport financier annuel 2023/24 de Wavestone

² hors PEN Partnership consolidé depuis le 1^{er} août 2022, Coeus Consulting depuis le 1^{er} octobre 2022, Q_PERIOR depuis le 1^{er} décembre 2023, et Aspirant Consulting depuis le 1^{er} février 2024

³ les comptes pro forma 2023/24 sont établis comme si les acquisitions de Q_PERIOR et d'Aspirant Consulting étaient intervenues le 1^{er} avril 2023

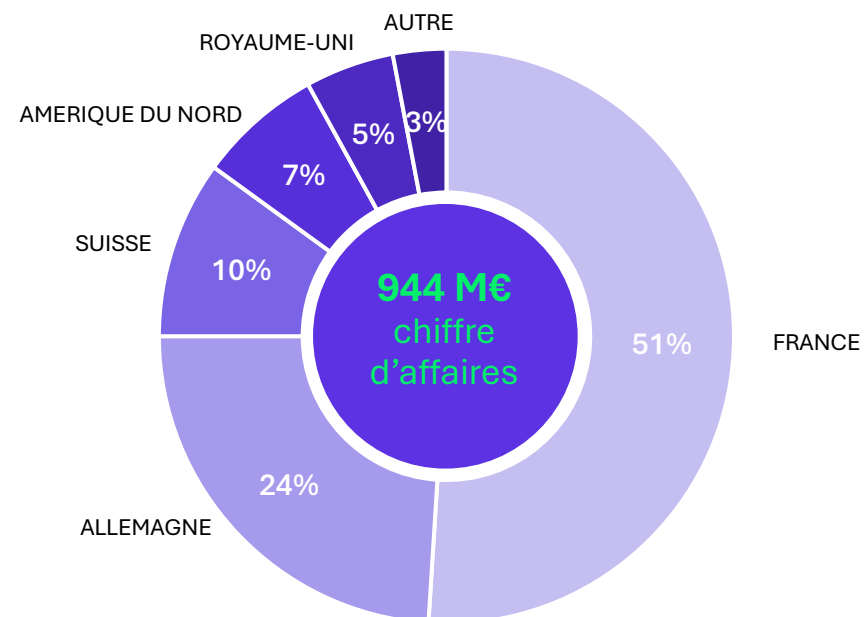
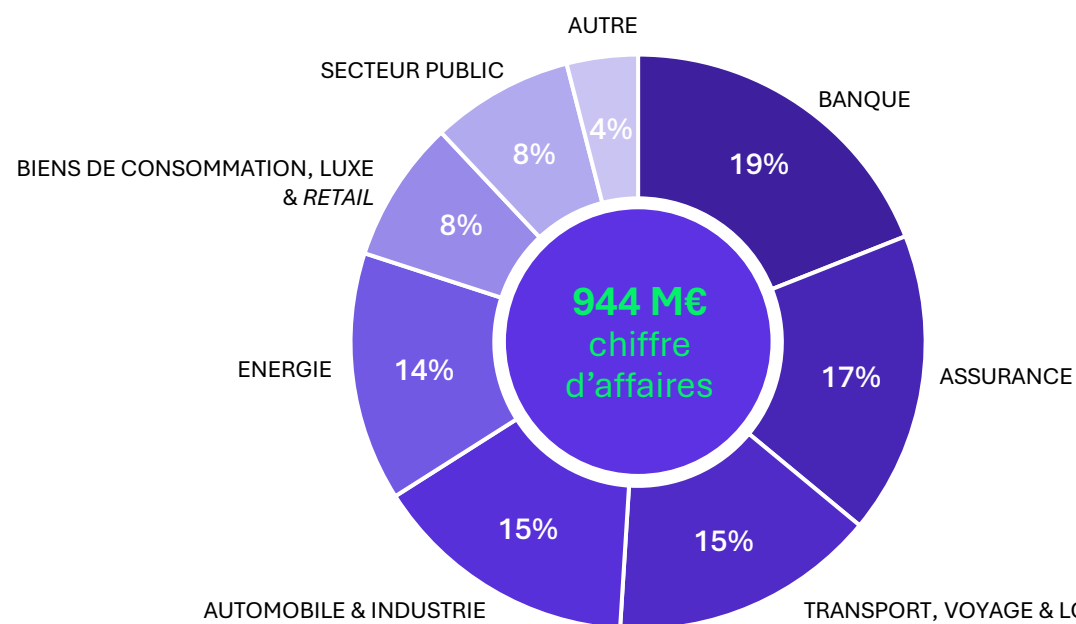
- **Chiffre d'affaires annuel sur le périmètre total : 701,1 M€**
 - croissance de +32%, dont +9% en organique
 - effet jour défavorable de -1,6%
- **Chiffre d'affaires annuel hors Q_PERIOR et Aspirant Consulting : 586,9 M€**
 - au-delà de l'objectif de chiffre d'affaires de 580 M€
- **Chiffre d'affaires sur une base pro forma : 943,8 M€**

Taux d'activité stable en 2023/24 à 73%, prix de vente en hausse de +1%

	Exercice 2023/24 (12 mois)	Exercice 2022/23 (12 mois)	
Taux d'activité*	73%	73%	▶ 73% en 2023/24, stable par rapport à l'exercice précédent
Taux journalier moyen*	898 €	890 €	▶ progression de +1% par rapport à l'exercice précédent 900 € à taux de change constants
Carnet de commande*	4,1 mois	4,0 mois	▶ légère progression sur 1 an
Effectifs	5 894	4 406	▶ maintien d'un rythme de recrutement ralenti dont 1 422 issus de Q_PERIOR et Aspirant Consulting
Turn-over*	14%	16%	▶ turn-over stable au 4 ^{ème} trimestre 2023/24

• ces indicateurs portent sur le périmètre Wavestone hors Q_PERIOR et Aspirant Consulting,

Répartition du chiffre d'affaires pro forma au 31 mars 2024



TOP 20 CLIENTS

DEUTSCHE BAHN	7%	LA POSTE	2%
EDF	4%	VOLKSWAGEN	2%
AXA	3%	CHANEL	1%
TOTALENERGIES	3%	MUNICH RE	1%
CREDIT AGRICOLE	3%	L'OREAL	1%
SNCF	3%	SBB	1%
SOCIETE GENERALE	3%	UGAP	1%
BNP PARIBAS	2%	HERMES	1%
CONFIDENTIEL (ASSURANCE)	2%	BPCE	1%
ENGIE	2%	R+V VERSICHERUNGEN	1%

Renforcement de la présence aux Etats-Unis avec l'acquisition d'Aspirant Consulting

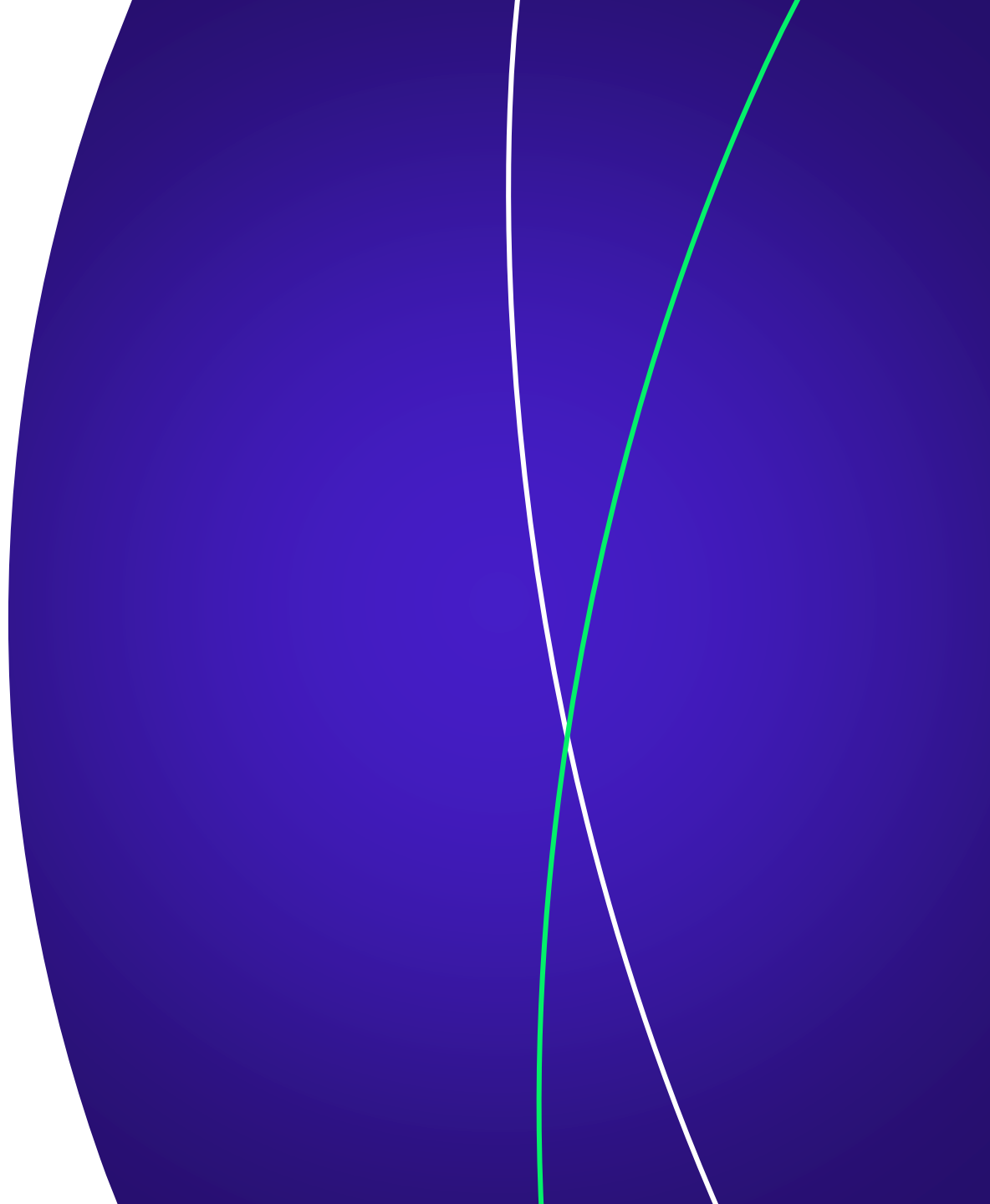
- **Aspirant Consulting : accompagner la transformation digitale des entreprises**
 - des expertises de premier plan en matière de marketing & innovation, d'organisation & conduite du changement, et de transformation digitale
 - clients : entreprises du Global 500 ainsi que de grandes entreprises américaines dans plusieurs secteurs, notamment l'industrie pharmaceutique
- **Renforcement de la présence de Wavestone aux Etats-Unis**
 - proximité en matière d'approche commerciale et de valeurs
 - dirigeants d'Aspirant Consulting appelés à poursuivre le développement du cabinet au sein de Wavestone
- **Rappel des modalités de l'opération**
 - acquisition par Wavestone de 100% du capital d'Aspirant Consulting
 - prix d'acquisition : 24,0 M\$ (21,9 M€) en valeur d'entreprise
 - jusqu'à 10,0 M\$ (9,1 M€) conditionnés par les performances de la société au 31 décembre 2024

Données clés d'Aspirant Consulting

- **Chiffre d'affaires de 26,0 M\$** sur l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Marge d'EBITDA ajustée **au-dessus de 10%**
- **~100 collaborateurs** dont environ 80 consultants
- Siège : **Pittsburgh (Etats-Unis)**
- Consolidation depuis le **1^{er} février 2024**

2.

Zoom sur l'activité et
l'intégration de Q_PERIOR



Activité de Q_PERIOR conforme au plan de marche

- **Au total, pour la période FY 2023/24 (d'avril 2023 à mars 2024), plan de marche de Q_PERIOR atteint :**
 - chiffre d'affaires : 333,4 M€
 - résultat opérationnel récurrent : 31,5 M€
 - marge opérationnelle récurrente : 9,5%
 - *données IFRS*
- **Q_PERIOR a été confronté à un contexte similaire à celui de Wavestone à la fin de l'exercice 2023/24**
 - résilience de la demande dans les secteurs de l'assurance, des transports et de l'énergie qui limite les effets d'un environnement économique relativement ralenti en Allemagne



Succès des premières étapes de la combinaison

- **Développer l'activité grâce au rapprochement**
 - promouvoir le *cross-selling* et le *cross-delivery* grâce à notre proposition de valeur élargie
 - ~15 projets gagnés ensemble depuis le rapprochement et plusieurs *pitchs* délivrés
 - forte valeur ajoutée dans les domaines de l'assurance, de SAP et de la cybersécurité
 - des supports communs pour le *go-to-market*
- **Sécuriser les fondations du nouveau cabinet**
 - gouvernance opérationnelle intégrée, avec des membres de Q_PERIOR au sein de l'Excom
 - comptabilité et contrôle de gestion communs, basés sur les règles IFRS
 - homogénéisation progressive des systèmes IT pour travailler de manière fluide
 - fondements d'une stratégie commune en matière de RSE
- **Cultiver l'enthousiasme des collaborateurs**
 - forte compatibilité culturelle entre les équipes
 - ré-expression du *Positive Way*, le lien qui nous unit, autour de 3 valeurs fondamentales : *Energetic, Responsible, Together* afin d'avoir un impact positif sur nos clients, nos collaborateurs et le monde qui nous entoure



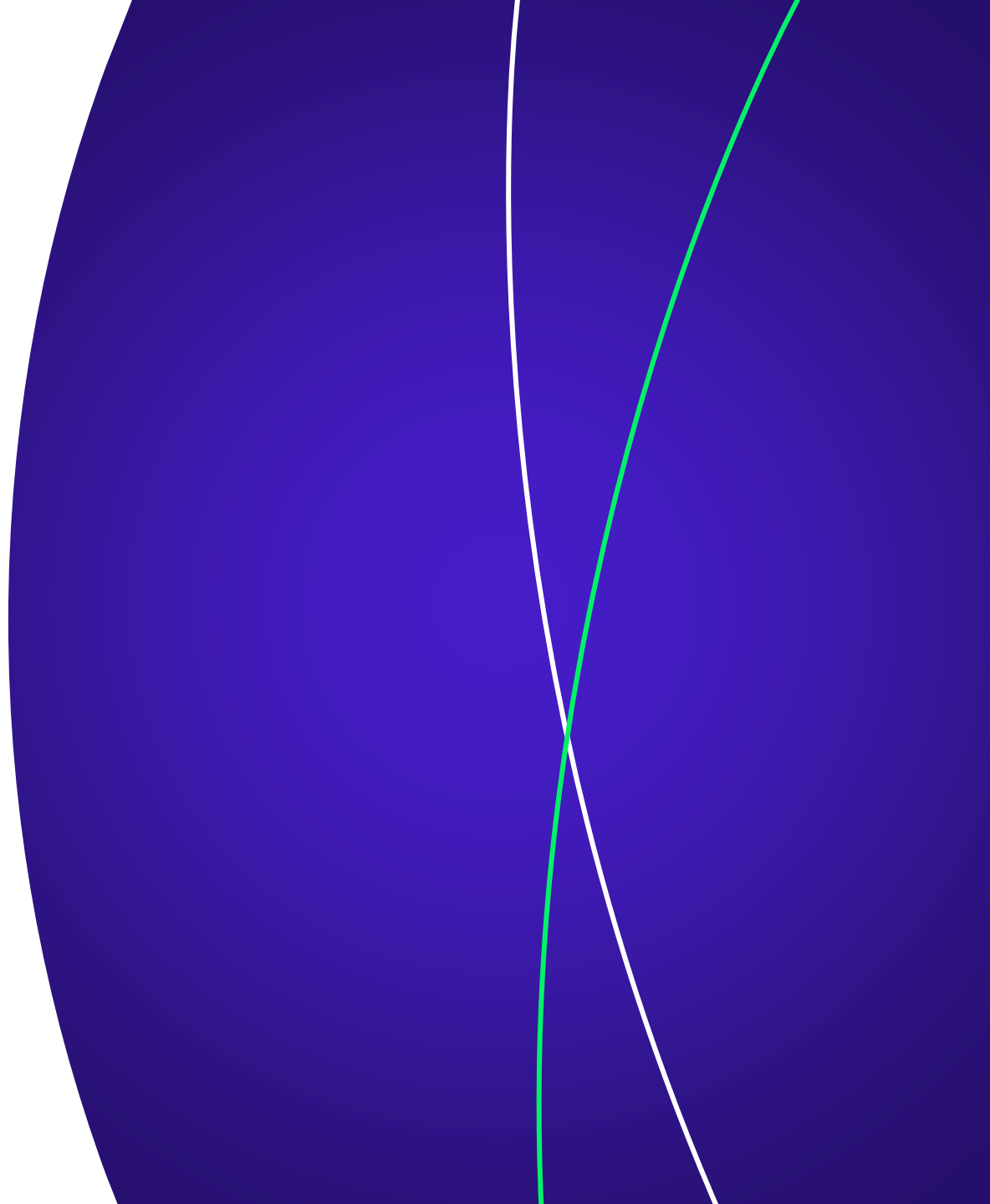
Un nouveau chapitre pour Wavestone

- **Événement « Together As One » le 24 mai, une étape clé dans l'histoire de Wavestone**
 - rassemblement de tous les collaborateurs venus de 17 pays à Paris
 - *networking* intense pour découvrir les expertises et les marchés de chacun
 - adoption de la marque Wavestone par Q_PERIOR
- **Des équipes internationales désormais réunies sous une identité de marque Wavestone redynamisée**
 - symbole de l'union de Wavestone et Q_PERIOR
 - une nouvelle identité, rehaussée par des couleurs vives
- **Début d'une nouvelle phase marquant une accélération de la dynamique d'intégration**
 - faire rayonner la marque sur le marché, pour nos clients et pour nos équipes
 - vendre et délivrer nos prestations de manière unifiée
 - poursuivre l'intégration de nos équipes
 - continuer à construire les infrastructures du nouveau Wavestone



3.

Résultats financiers
de l'exercice 2023/24



Objectif de rentabilité dépassé (hors Q_PERIOR et Aspirant Consulting)

Données auditées ¹ au 31/03 (en M€)	2023/24 (12 mois)	2022/23 (12 mois)	Variation	2023/24 (pro forma ²)
Chiffre d'affaires	701,1	532,3	+32%	943,8
Résultat opérationnel récurrent	101,3	77,0	+32%	123,9
<i>Marge opérationnelle récurrente</i>	14,5%	14,5%		13,1%
Amortissement relation clientèle	(3,8)	(1,5)		
Autres produits et charges opérationnels	(11,8)	(2,9)		
Résultat opérationnel	85,8	72,7	+18%	103,4
Coût de l'endettement financier net	(1,6)	(1,8)		
Autres produits et charges financiers	(2,9)	(2,3)		
Charge d'impôt	(22,7)	(18,5)		
Résultat net	58,6	50,1	+17%	68,5
<i>Marge nette</i>	8,4%	9,4%		
Résultat net part du groupe	58,2	50,1	+16%	67,7

15,4% hors Q_PERIOR et Aspirant Consulting, supérieure à l'objectif fixé

¹ les comptes pro forma 2023/24 ne sont pas audités ; un rapport ad hoc des auditeurs sera incorporé dans le rapport financier annuel 2023/24 de Wavestone

² les comptes pro forma 2023/24 sont établis comme si les acquisitions de Q_PERIOR et d'Aspirant Consulting étaient intervenues le 1^{er} avril 2023

Le « Résultat Opérationnel Récurrent » (ROR) est un indicateur alternatif de performance obtenu en déduisant du chiffre d'affaires les charges opérationnelles des activités courantes, c'est-à-dire en excluant les dotations à l'amortissement des relations clientèles et les produits et charges non récurrents. Il convient de noter que le ROR est identique à l'indicateur auparavant nommé résultat opérationnel courant (ROC) jusqu'alors utilisé par Wavestone dans le cadre de sa communication financière.

Trésorerie nette de 19,3 M€ au 31 mars 2024

Données auditées ¹ au 31/03 (en M€)	2023/24 (12 mois)	2022/23 (12 mois)
Actif non courant	633,7	272,8
dont écarts d'acquisition	507,9	235,4
dont relations clientèle	74,5	2,6
dont droits d'utilisation des biens en location	23,9	13,2
Actif courant	266,6	193,1
dont créances clients	245,9	176,6
Trésorerie et équivalents	77,5	70,8
TOTAL ACTIF	977,7	536,8

Données auditées ¹ au 31/03 (en M€)	2023/24 (12 mois)	2022/23 (12 mois)
Capitaux propres	571,4	299,1
dont intérêts minoritaires	1,9	0,0
Passifs financiers	58,2	43,7
dont part à moins d'un an	6,0	5,7
Dettes locatives	26,2	15,9
Passifs non financiers	322,0	178,2
TOTAL PASSIF	977,7	536,8

¹ l'audit des comptes est terminé et les auditeurs sont en cours d'émission de leur rapport

Trésorerie nette : 19,3 M€

contre 27,1 M€ de trésorerie nette
au 31 mars 2023

Compléments de prix

Q_PERIOR

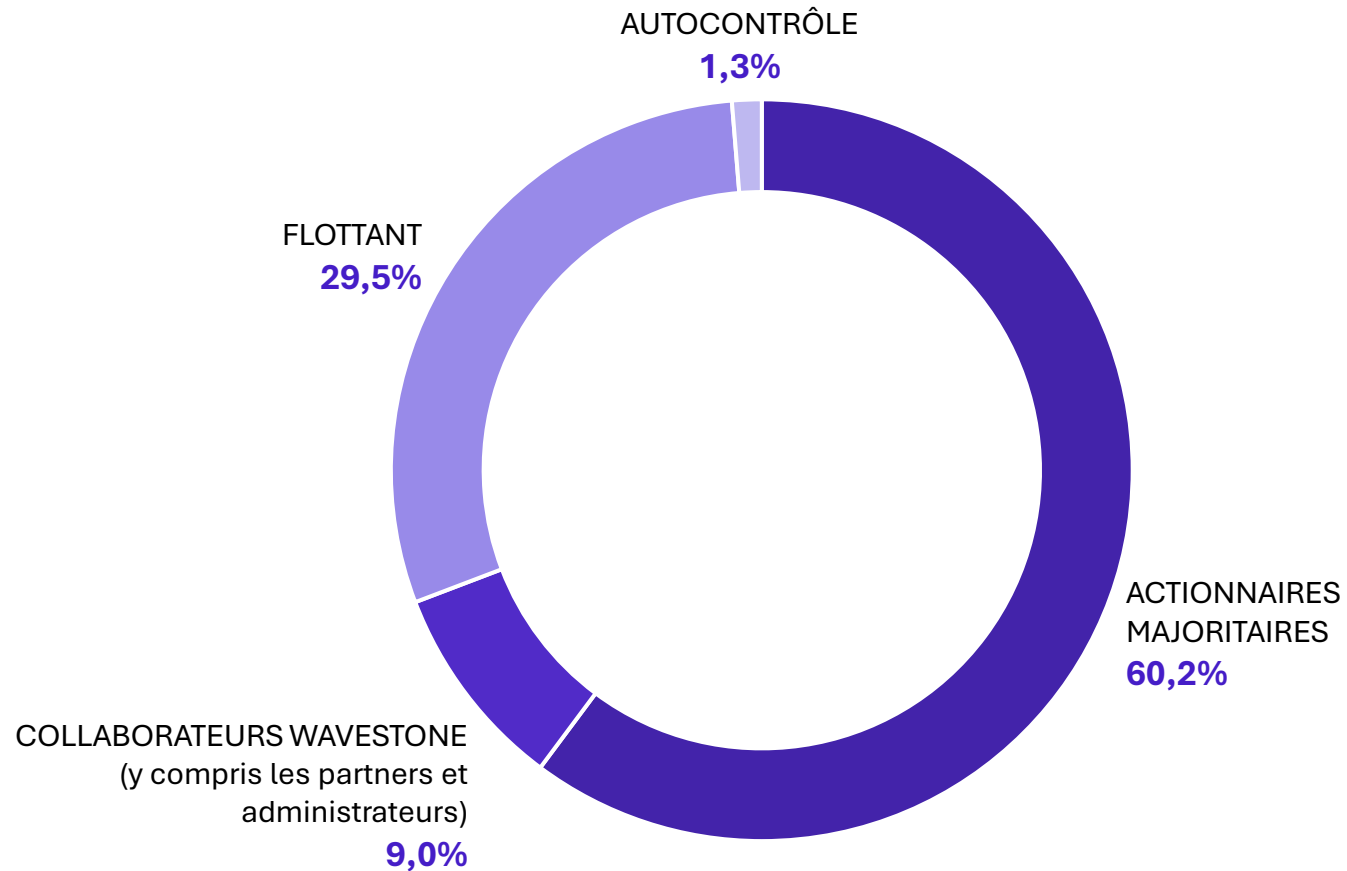
35 M€

à payer au T1 2024/25

Aspirant

jusqu'à 10 M\$ (**6 M\$** provisionnés)
potentiellement payés au T4 2024/25

Répartition du capital au 31 mars 2024



Nombre d'actions : **24 906 332**

Aucune dilution potentielle

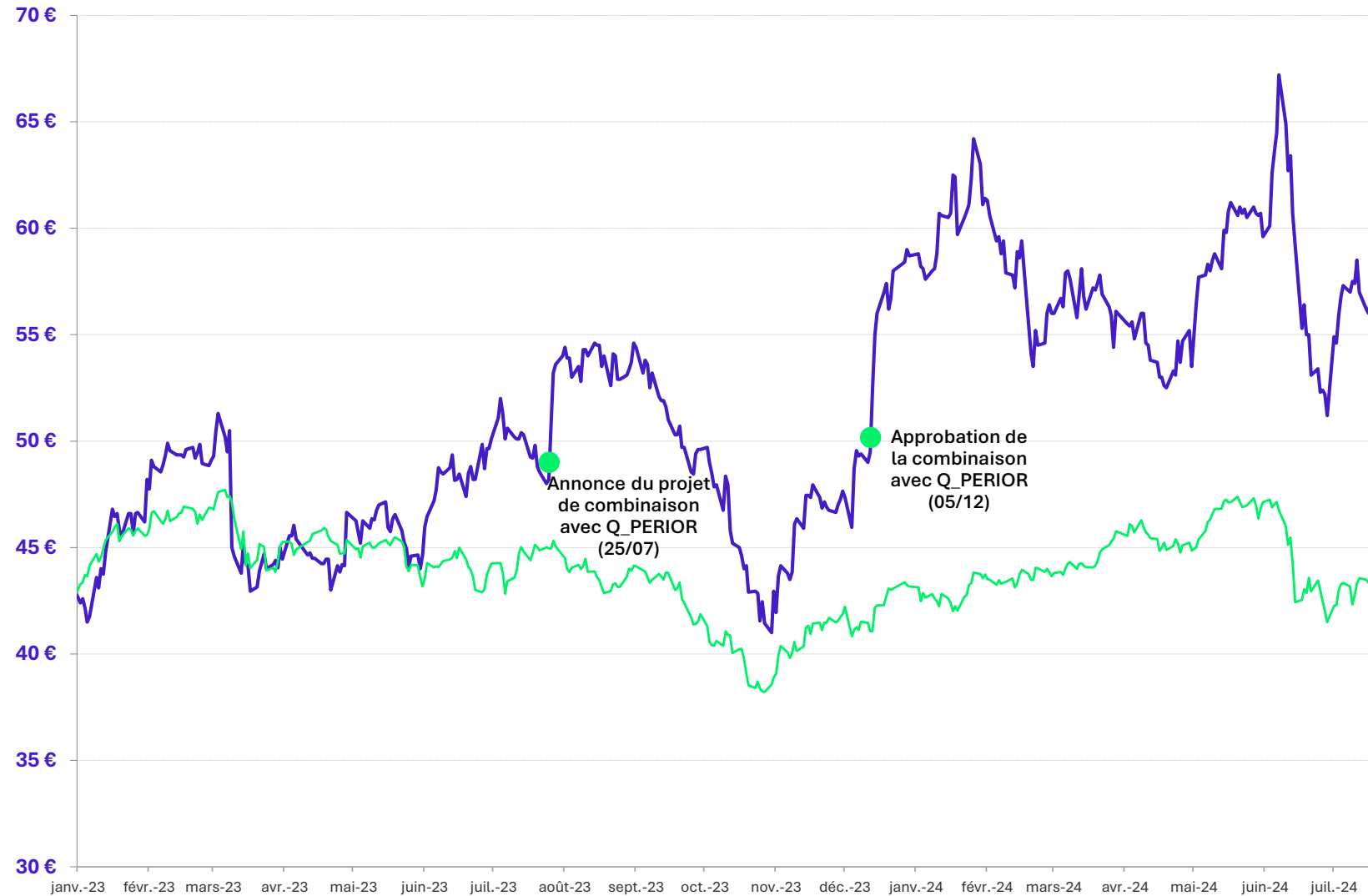
Dividende proposé à l'Assemblée générale du
25 juillet 2024 :
0,38 € par action



+30% du cours de l'action Wavestone depuis le 1^{er} janvier 2023

Liquidité quotidienne moyenne sur Euronext : 507 K€
(depuis le 31 décembre 2022 – source : Euronext)

Données YTD 2024
Wavestone : -4%
CAC Mid & Small : 0%



Données au 23 juillet 2024

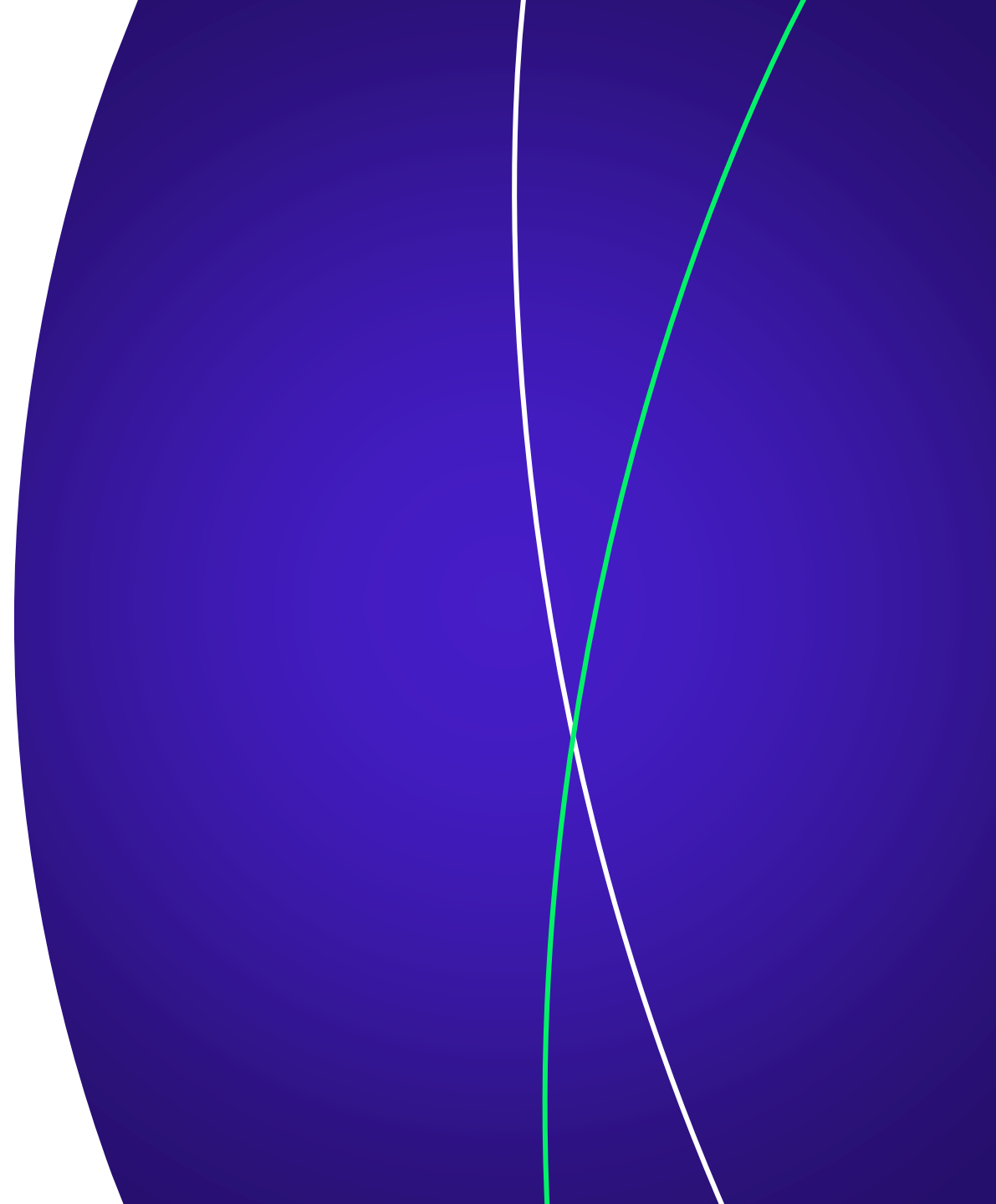
Wavestone
56,20 €*
+30%

CAC MID & SMALL*
+1%

* CAC MID & SMALL rebasé sur le cours de Wavestone au 31 décembre 2022

4.

Résultats RSE
de l'exercice 2023/24



Principales réalisations de Wavestone en matière de RSE en 2023/24



Ré-enchantement de la satisfaction client

- forte augmentation de notre NPS®, à 73, contre 45 un an plus tôt
- résultat des actions menées pour en faire une priorité cabinet & remédier aux faiblesses, mais aussi effet potentiel du passage d'une enquête en ligne à des entretiens en personne



Accélération de notre approche de conseil responsable

- à travers 387 projets, bien au-delà de l'objectif de 300



Position élevée dans les classements Great Place to Work®

- 1^{ère} place en France, Top 25 du classement UK Large Companies, et certification de tous nos bureaux...
- ...faible turn-over, inférieur à notre cible normative de 15%...
- ...cependant, baisse de l'indice d'engagement des collaborateurs à 70, en deçà de l'objectif de 74



Top 5% des entreprises les plus performantes en matière de RSE

- Ethifinance ESG Ratings (ex Gaïa Research) : 78/100, Top 5% niveau national
- Ecovadis : score de 78/100, niveau "Platinum", Top 1% panel Ecovadis



9 objectifs RSE sur 10 atteints ou dépassés en 2023/24

Nos priorités RSE en 2024/25

1. Embarquer progressivement Q_PERIOR dans le parcours RSE de Wavestone

- des fondements RSE partagés sur lesquels capitaliser : croissance et performance durables, culture centrée sur l'humain, engagement social et attention portée à notre impact environnemental
- en commençant par la représentativité des femmes dans les rôles de management et la réduction de l'empreinte carbone dans le cadre de nos objectifs SBTi
- définir plus globalement nos objectifs RSE pour le futur

2. Assurer la conformité avec le règlement CSRD

- sans compromettre notre dynamique en matière de RSE

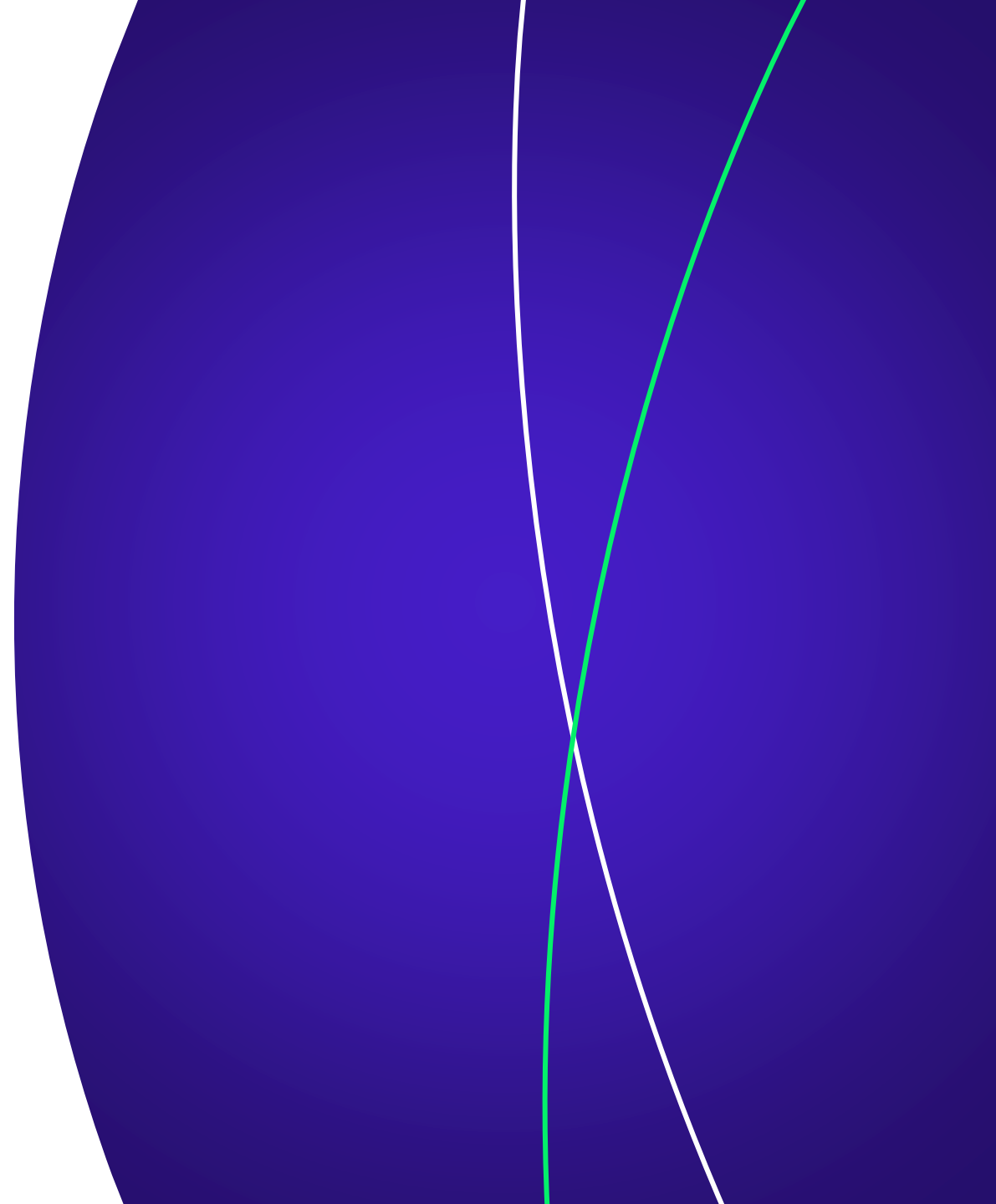
3. Déployer la démarche de conseil responsable à travers le cabinet

- en repensant l'approche du conseil responsable pour y parvenir



5.

Chiffre d'affaires
du 1^{er} trimestre 2024/25
et perspectives



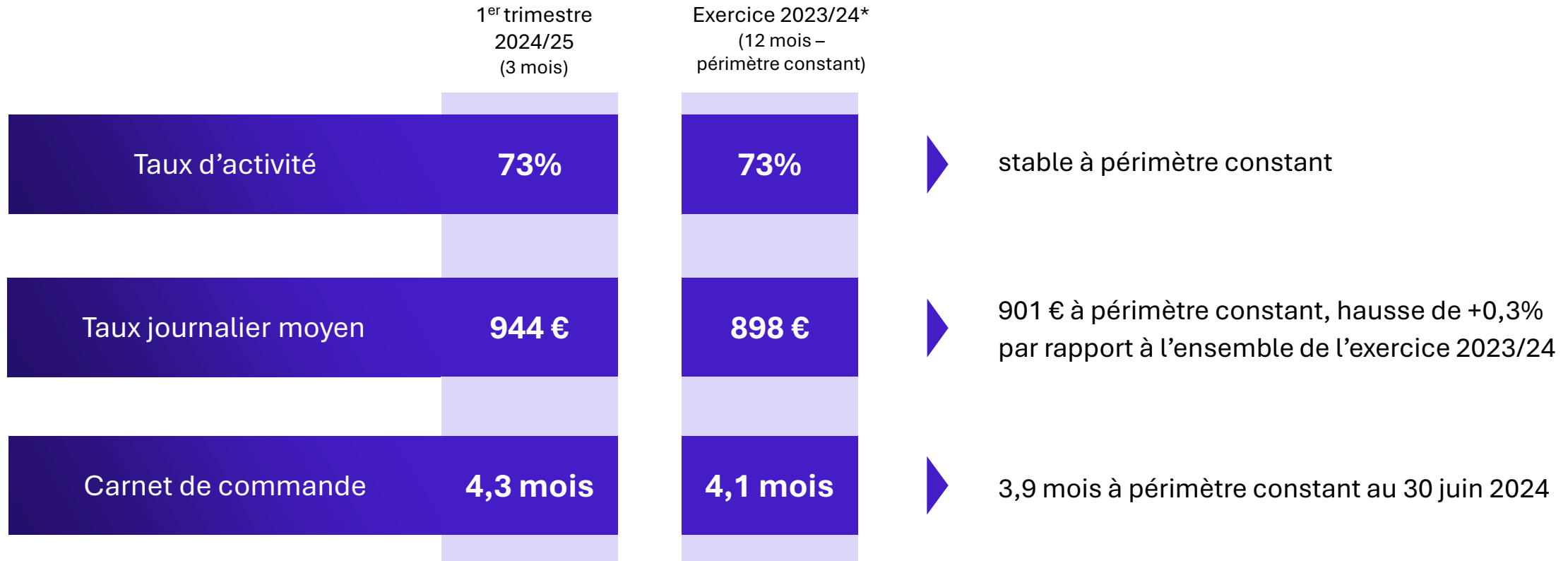
Croissance organique de +1% au 1^{er} trimestre 2024/25

Chiffre d'affaires en M€ données non auditées	2024/25 consolidé	2023/24 consolidé	2023/24 pro forma ¹	<i>Croissance totale</i>	<i>Croissance organique (base pro forma¹)</i>
1^{er} trimestre	232,4	143,3	229,3	+62%	+1%

¹ les informations financières pro forma 2023/24 sont établies comme si les acquisitions de Q_PERIOR et d'Aspirant Consulting étaient intervenues le 1^{er} avril 2023.

- **Chiffre d'affaires consolidé de 232,4 M€ au 1^{er} trimestre 2024/25**
 - en progression de +62%
 - stable à taux de change et périmètre constants
- **Croissance organique de +1%**
 - Comme anticipé, la croissance organique du 1^{er} trimestre est plus faible que le rythme attendu sur l'ensemble de l'exercice (rappel : +11% de croissance à périmètre et taux de change constants au 1^{er} trimestre 2023/24)

Taux d'activité de 73% au 1^{er} trimestre 2024/25, 944 € de taux journalier moyen



Wavestone déploie des indicateurs opérationnels consolidés à l'échelle de l'ensemble du cabinet à compter du 1^{er} trimestre 2024/25.

À noter : le calcul du carnet de commandes consolidé reste à affiner.

Les indicateurs au titre de l'exercice 2023/24(*) portent sur le périmètre constant (hors Q_PERIOR et Aspirant Consulting).

Prudence maintenue en matière de recrutement; faible taux de turn-over

- **Turn-over de 13% au 30 juin 2024 (sur 12 mois glissants)**
 - incluant Q_PERIOR et Aspirant Consulting
 - 14% à périmètre constant, stable par rapport à l'exercice précédent
- **Un plan de recrutement modéré en 2024/25**
 - de l'ordre de 1 000 recrutements sur l'ensemble du cabinet
- **5 868 collaborateurs au 30 juin 2024**
 - 5 894 à l'issue de l'exercice 2023/24
 - repli traditionnel à cette période de l'année

Projet de déménagement du siège actuel de Wavestone, situé à la Défense, à Paris dans le Quartier Central des Affaires au 1^{er} semestre 2027 en vue de :

- réduire l'empreinte carbone du cabinet
- accroître notre attractivité auprès de nouveaux talents
- renforcer l'image de Wavestone auprès des grands comptes internationaux

Pas d'impact sur l'objectif de marge opérationnelle récurrente normative de 15%



Durcissement de l'environnement économique

- **Une demande de conseil peu soutenue au 1^{er} semestre de l'exercice 2024/25**

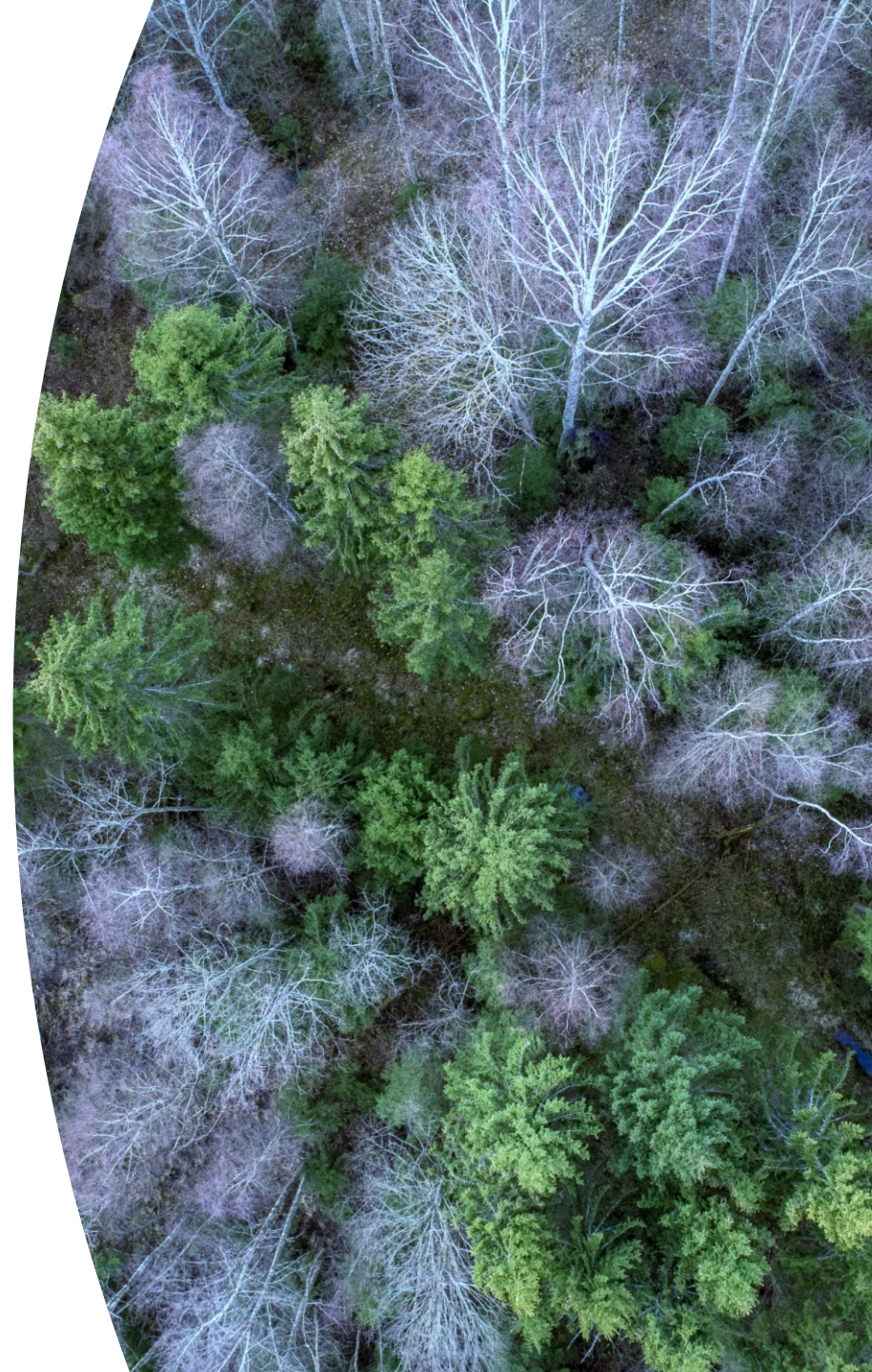
- incertitudes économiques et géopolitiques
- contexte politique troublé en France
- Jeux Olympiques et Paralympiques en France



attention plus marquée dans la mise en œuvre de nouvelles dépenses de conseil

- **Différentes dynamiques sectorielles**

- banque, *retail*, industrie et le secteur public français sous pression
- signaux de ralentissement sur quelques comptes de l'assurance et du luxe
- efforts commerciaux concentrés sur les comptes et les secteurs les plus résilients (notamment énergie, transport ou *life sciences*)



Maintien de nos priorités en 2024/25

- 1.**
Faire de la combinaison entre Wavestone et Q_PERIOR un succès
capitaliser sur la bonne dynamique des premiers mois
- 2.**
Maintenir une intensité soutenue dans le développement commercial
atténuer l'effet de l'environnement économique incertain
- 3.**
Prioriser la rentabilité à la croissance jusqu'à ce que la visibilité s'améliore
plan de recrutement modéré, de l'ordre de 1 000 recrutements sur l'ensemble du périmètre



Confirmation des objectifs financiers 2024/25

Chiffre
d'affaires



Pro forma
2023/24

943,8 M€



Objectifs
2024/25

+3% à +5%

(972 M€ – 991M€)

Marge
opérationnelle
récurrente



13,1%



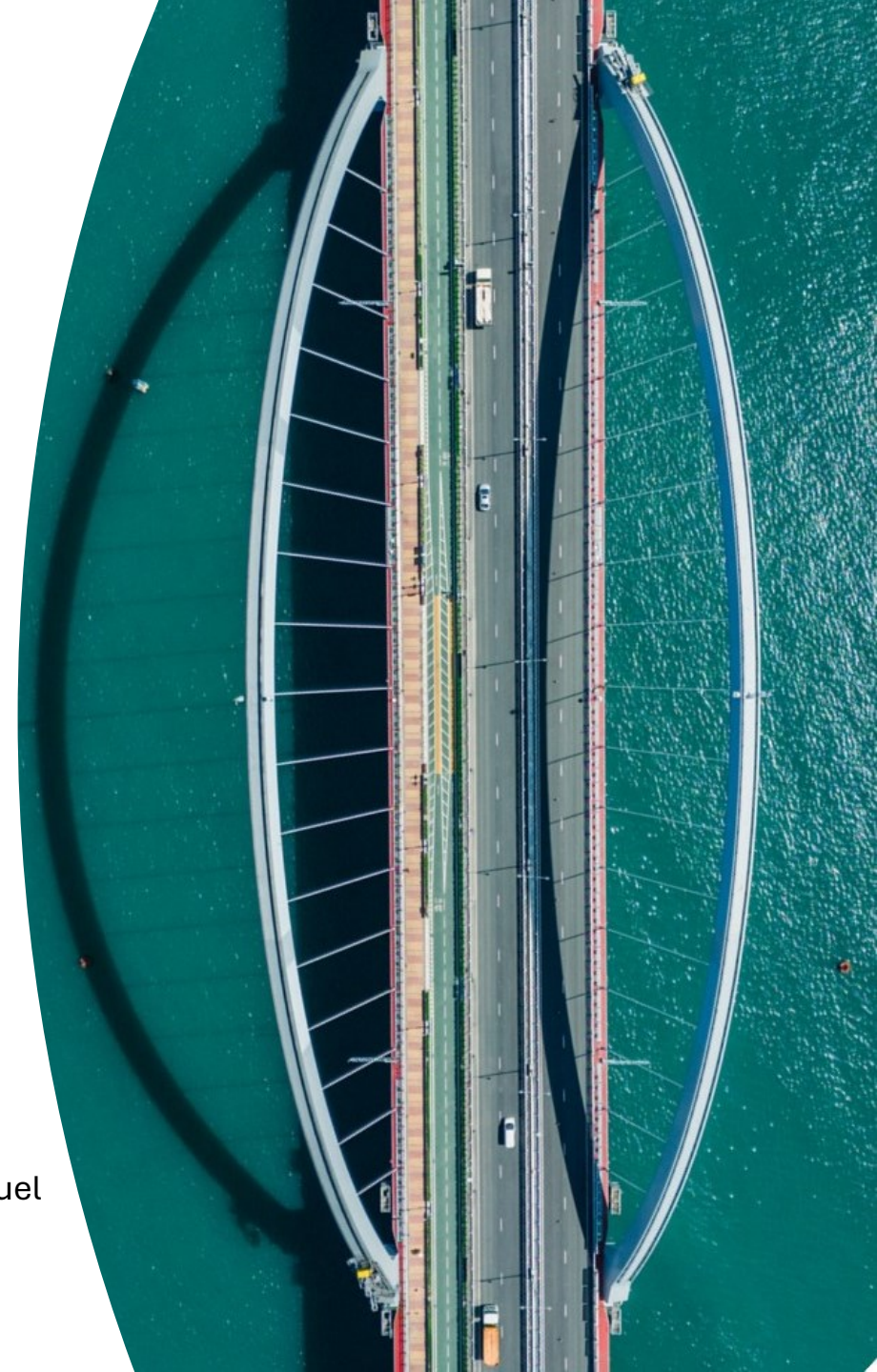
> 13%

*à taux de change constants,
hors nouvelle acquisition*

Pour rappel,
au 1^{er} semestre
2024/25

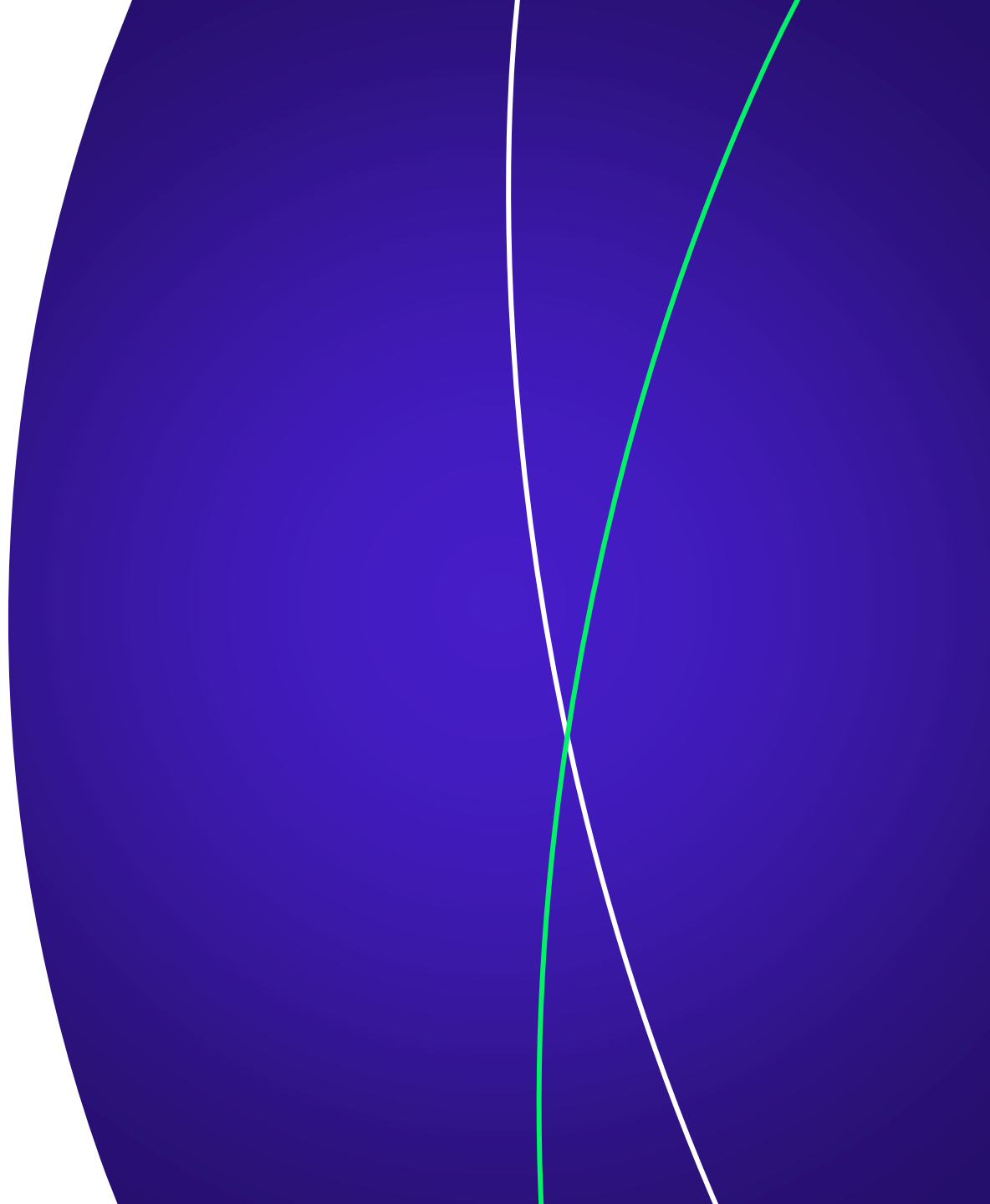


- Croissance plus faible au regard d'un effet de base important (+12% au 1^{er} semestre 2023/24)
- rentabilité inférieure à l'objectif annuel en raison de l'effet saisonnier habituel



6.

Rapport du Conseil
d'administration
(autres informations)



Autres informations importantes du Rapport général du Conseil d'administration

- Attribution d'actions gratuites
- Proposition de renouvellement du mandat de Madame Marie-Ange Verdickt en qualité d'Administratrice
- Proposition de nomination de Madame Graciana Petersen en qualité d'Administratrice
- Proposition de nomination d'ACA Nexia en qualité d'auditeur de durabilité
- Programme de rachat d'actions
- Facteurs de risques et contrôle interne
- Déclaration de performance extra-financière

p.53

p.63

p.63

p.64

p.65

p.72

p.87

Présentation de Madame Graciana Petersen

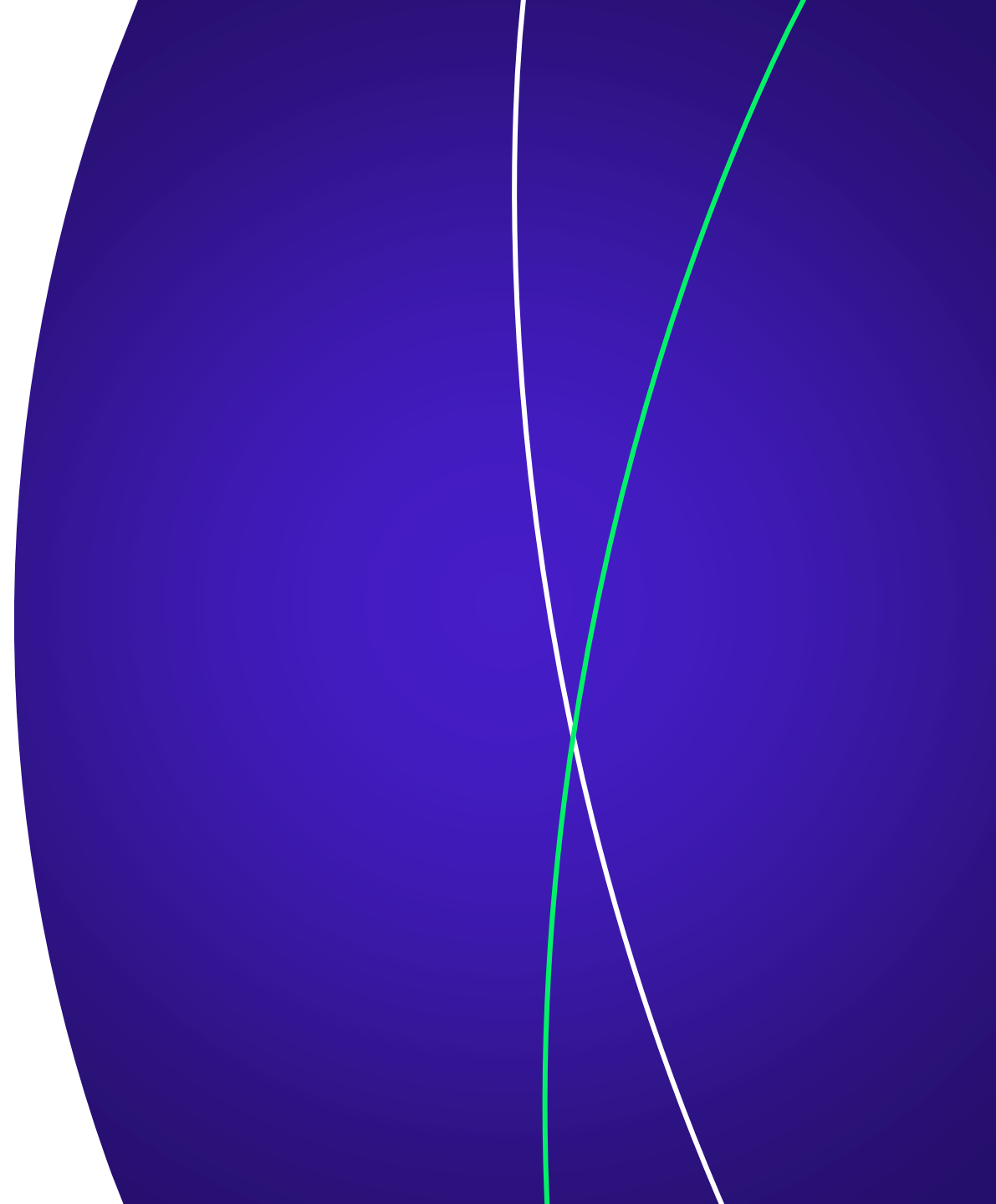


Graciana Petersen

Née le 13/05/85, diplômée de mathématiques en 2009 et d'un doctorat en flux atmosphériques en 2013 à l'Université de Hambourg (Allemagne), Graciana Petersen débute sa carrière en 2013 chez McKinsey en tant que consultante, avant de se spécialiser dans le *private equity* en 2015 puis dans la stratégie & transformation dans l'industrie en 2016, travaillant à l'international entre l'Europe, les États-Unis et la Chine. En 2020, elle devient *Equity Partner* et en 2021, elle est nommée responsable de la *Strategy & Corporate Finance Practice* chez McKinsey en Corée du Sud. En 2023, elle prend la direction de la stratégie et des transformations chez ZF Group, une grande entreprise de la Tech. Au cours des dix dernières années, elle a fait partie de plusieurs réseaux DEI (*Diversity, Equity and Inclusion*), a été membre de chambres de commerce ainsi que conférencière, panéliste et enseignante.

7.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise



Direction et contrôle de la société

• Biographies des Administrateurs	p.182
• Biographie de Madame Graciana Petersen, dont la nomination en tant qu'Administratrice est proposée (6 ^{ème} résolution)	p.187
• Biographie de Madame Delphine Chavelas remplaçant Monsieur Michel Dancoisne en tant que représentante de FDCH	p.186
• Matrice de compétences des Administrateurs	p.188
• Fonctionnement et travaux du Conseil, de l'Administratrice référente et des Comités	p.188
• Evolution des différents Comités	p.193
• Formation du Conseil d'administration	p.193
• Plan de succession de la Direction générale	p.194
• Code de gouvernement d'entreprise	p.194

Rémunération des mandataires sociaux

- Synthèse des rémunérations des mandataires sociaux
- Consultation des actionnaires sur la rémunération des mandataires sociaux (vote say on pay ex post)
- Consultation des actionnaires sur la rémunération des mandataires sociaux (vote say on pay ex ante)
- Convention réglementée précédemment approuvée prenant en compte la durée de suspension du contrat de travail de Patrick Hirigoyen pour le calcul de l'ancienneté acquise au titre de son contrat de travail

p.196

p.202

p.210

p.213

Autres informations du rapport sur le gouvernement d'entreprise

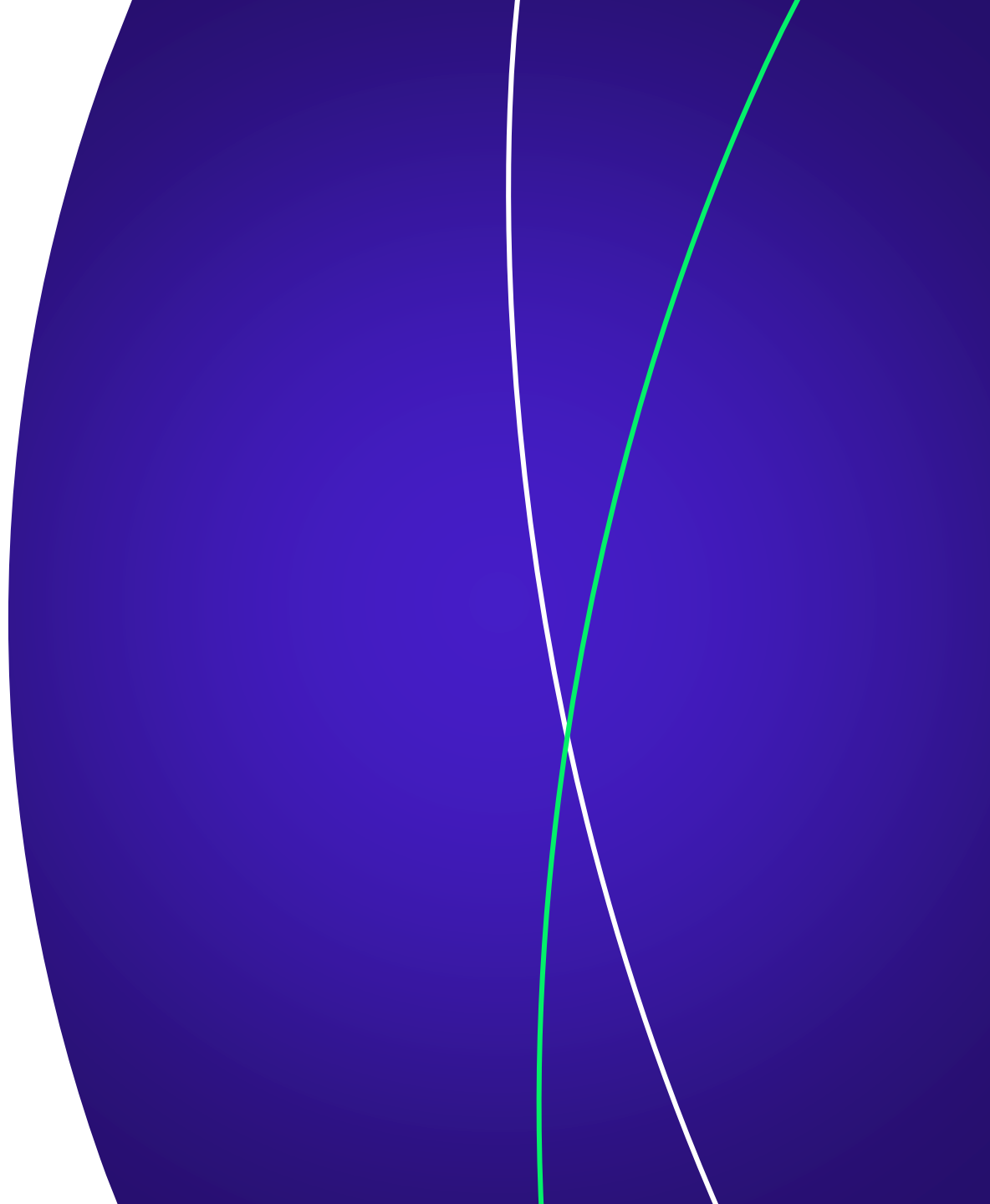
- Procédure d'évaluation des conventions courantes et conclues à des conditions normales
- Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital

p.215

p.216

8.

Rapports des Commissaires aux comptes



Rapports des Commissaires aux comptes

- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés - exercice clos le 31/03/24
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes pro forma - exercice clos le 31/03/24
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels - exercice clos le 31/03/24
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

p.257

p.269

p.289

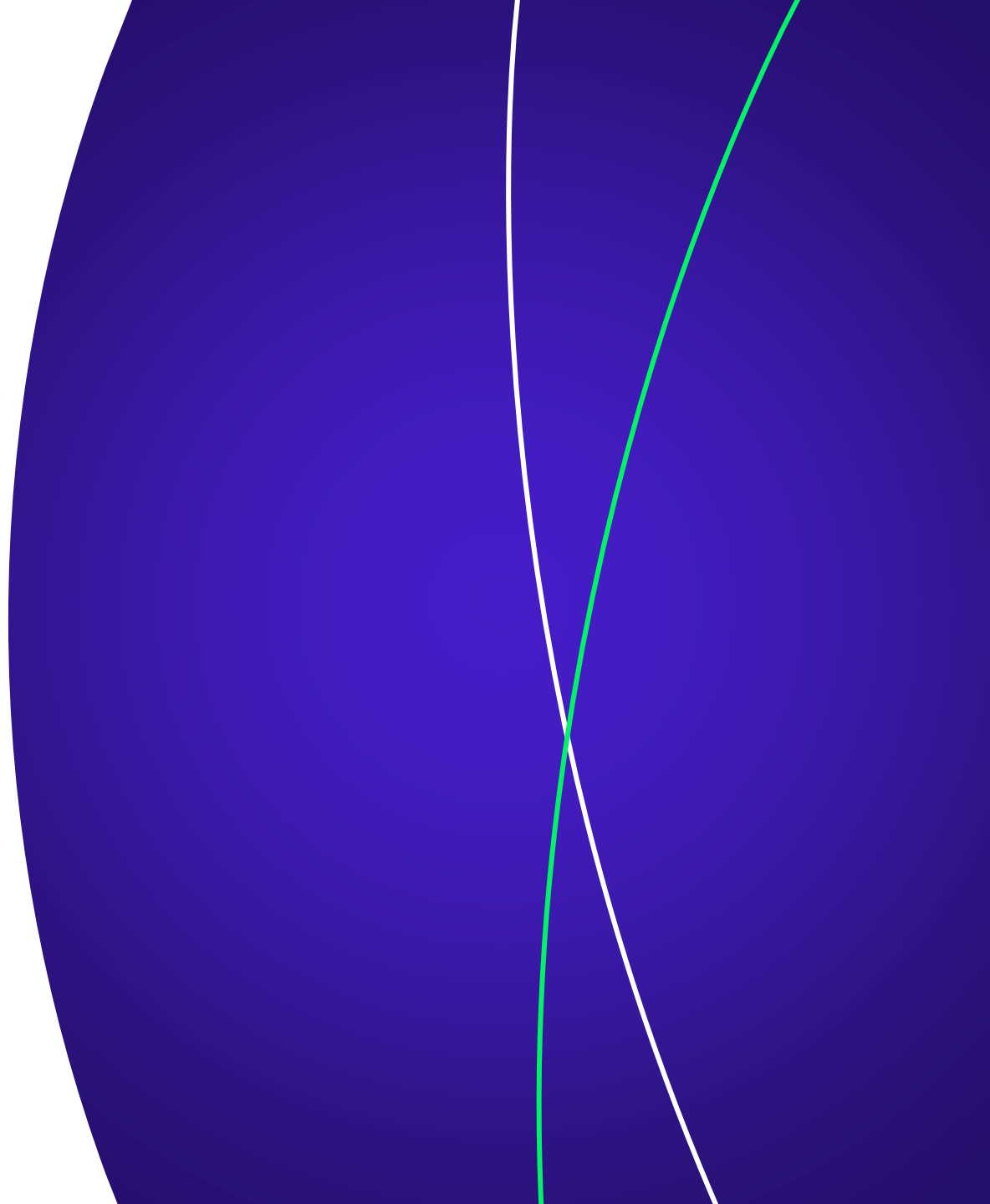
p.293

Assemblée générale mixte 2024

QUESTIONS & RÉPONSES

9.

Vote des résolutions



> Test des boîtiers de vote électronique en salle

Cette résolution a pour objet de remercier M. Karsten Höppner d'être intervenu en français



> Approbation des rapports et comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2024



Cette résolution a pour objet d'**approuver les comptes sociaux** de l'exercice 2023/24 qui se soldent par un bénéfice net de **32 627 888€**.



> Approbation des rapports et comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2024



Cette résolution a pour objet d'**approuver les comptes consolidés de l'exercice 2023/24.**



> Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024 ; fixation du dividende et de sa date de mise en paiement



Cette résolution a pour objet d'**approuver la distribution d'un dividende** de 0,38 € par action. Le dividende proposé serait mis en paiement le **2 août 2024**.

- Résultat net de l'exercice 32 627 888 €
- Distribution 9 342 542 €
- Dividende par action 0,38 €
- Paiement du dividende à compter du 02/08/24



> Approbation des conventions réglementées



Cette résolution a pour objet de prendre acte (i) qu'**aucune convention nouvelle n'a été conclue** au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 et (ii) des **informations relatives à la convention antérieurement approuvée.**

- La convention précédemment approuvée permet de maintenir les droits d'ancienneté de Patrick Hirigoyen malgré la suspension de son contrat de travail notamment en ce qui concerne le calcul de son indemnité de départ à la retraite



> Renouvellement de Madame Marie-Ange Verdickt en qualité d'Administratrice



Cette résolution a pour objet de renouveler Madame Marie-Ange Verdickt en qualité d'Administratrice de la société.



- Durée du mandat : 4 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2028



> Nomination de Madame Graciana Petersen en qualité d'Administratrice



Cette résolution a pour objet de **nommer Madame Graciana Petersen en qualité d'Administratrice.**



- Durée du mandat : 4 ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2028



> Nomination de Aca Nexia, en qualité de commissaire aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité



Cette résolution a pour objet de **nommer Aca Nexia, en qualité de commissaire aux comptes en charge de la certification des informations en matière de durabilité.**

- Durée du mandat : durée de son mandat restant à courir au titre de sa mission de certification des comptes, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025



> Rémunération des mandataires sociaux / Vote Ex Post : Approbation des informations mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce pour l'exercice clos le 31 mars 2024



Cette résolution a pour objet d'**approuver les informations relatives aux rémunérations versées ou attribuées** au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 à **chaque mandataire social**.

- Se reporter au rapport sur le gouvernement d'entreprise (p. 203)



> Rémunération des mandataires sociaux / Vote Ex Post : Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Pascal Imbert, Président-Directeur général



Cette résolution a pour objet d'**approuver les éléments fixes et variables composant la rémunération** totale et autres avantages versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024 à **Monsieur Pascal Imbert**, Président Directeur général.

- Se reporter au rapport sur le gouvernement d'entreprise (p. 204)



> Rémunération des mandataires sociaux / Vote Ex Post : Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Patrick Hirigoyen, Directeur général délégué



Cette résolution a pour objet d'**approuver les éléments fixes et variables composant la rémunération** totale et autres avantages versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024 à **Monsieur Patrick Hirigoyen**, Directeur général délégué.

- Se reporter au rapport sur le gouvernement d'entreprise (p. 206)



> Rémunération des mandataires sociaux / Vote Ex Post : Approbation des éléments de rémunération versés au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Karsten Höppner, Directeur général délégué



Cette résolution a pour objet d'**approuver les éléments fixes et variables composant la rémunération** totale et autres avantages versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024 à **Monsieur Karsten Höppner**, Directeur général délégué.

- Se reporter au rapport sur le gouvernement d'entreprise (p. 208)



> Détermination de la somme fixe annuelle allouée aux Administrateurs au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2024



Cette résolution a pour objet de **fixer le montant global annuel des sommes allouées aux Administrateurs** à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2024 à **436 116 €**.



> Rémunération des mandataires sociaux / Vote Ex Ante : Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2024



Cette résolution a pour objet d'approuver les éléments de la politique de rémunération des Administrateurs au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2024.

- Se reporter au rapport sur le gouvernement d'entreprise (p. 213-214)



> Rémunération des mandataires sociaux / Vote Ex Ante : Approbation de la politique de rémunération de Monsieur Pascal Imbert, Président-Directeur général, au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2024



Cette résolution a pour objet d'**approuver les éléments de la politique de rémunération de Monsieur Pascal Imbert, Président Directeur général, au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2024.**

- Se reporter au rapport sur le gouvernement d'entreprise (p. 212)



> Rémunération des mandataires sociaux / Vote Ex Ante : Approbation de la politique de rémunération de Monsieur Patrick Hirigoyen, Directeur général délégué, au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2024



Cette résolution a pour objet d'**approuver les éléments de la politique de rémunération de Monsieur Patrick Hirigoyen, Directeur général délégué au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2024.**

- Se reporter au rapport sur le gouvernement d'entreprise (p. 212-213)



> Rémunération des mandataires sociaux / Vote Ex Ante : Approbation de la politique de rémunération de Monsieur Karsten Höppner, Directeur général délégué, au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2024



Cette résolution a pour objet d'**approuver les éléments de la politique de rémunération de Monsieur Karsten Höppner, Directeur général délégué au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2024.**

- Se reporter au rapport sur le gouvernement d'entreprise (p. 213)



> Autorisation à donner au Conseil d'administration pour intervenir sur les actions de la société sauf en période d'offre publique



Cette résolution a pour objet d'autoriser le Conseil d'administration à intervenir sur les actions de la société.

Objectifs

- Annulation par voie de réduction de capital
- Obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital
- Actionnariat salarié
- Contrat de liquidité
- Tout autre objectif qui viendrait à être admis par la loi ou par les autorités de marché compétentes

Modalités

- Limité à 10% du capital social
- Prix maximum d'achat par action :
 - > 163 € dans le cadre du contrat de liquidité
 - > 122 € dans les autres cas
- Abstention en période d'offre publique sauf en cas d'interventions strictement limitées à la satisfaction d'engagements de livraisons de titres, par exemple afin de couvrir des plans d'attribution d'actions aux salariés
- Durée de 18 mois



Pour Abst. Contre

> Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions auto-détenues



Cette résolution a pour objet de **renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions auto-détenues.**

Exemples d'objectifs

- Gestion active du capital
- Optimisation du bilan
- Compensation de la dilution résultant d'une augmentation de capital

Modalités

- Annulation limitée à 10% du capital social par période de 24 mois
- Durée : 24 mois



> Emission de titres avec maintien du DPS



Cette résolution a pour objet de **déléguer au Conseil d'administration** la compétence pour **émettre des actions ordinaires ou des valeurs mobilières** donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, **avec maintien du droit préférentiel de souscription.**

Modalités

- Augmentation du capital limitée à 25% du capital social actuel
- Titres de créances donnant accès au capital : 80 000 000 €
- Les opérations s'imputeront sur le plafond prévu à la 28^{ème} résolution
- Durée : 26 mois



> Emission de titres sans DPS dans le cadre d'une offre au public



Cette résolution a pour objet de **déléguer au Conseil d'administration** la compétence pour **émettre des actions ordinaires ou des valeurs mobilières** donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, **avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'une offre au public.**

Modalités

- Augmentation du capital limitée à 20% du capital social actuel
- Titres de créance donnant accès au capital : 30 000 000 €
- Décote maximale : 5%
- **Délai de priorité de 5 jours minimum** pour les actionnaires existants
- Les opérations s'imputeront sur le plafond prévu à la 28^{ème} résolution
- Durée : 26 mois
- Abstention en période d'offre publique sauf autorisation spéciale de l'Assemblée



> Emission de titres sans DPS dans le cadre d'un placement privé



Cette résolution a pour objet de **déléguer au Conseil d'administration** la compétence pour **émettre des actions ordinaires ou des valeurs mobilières** donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, **avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'un placement privé.**

Modalités

- Augmentation du capital limitée à 10% du capital social actuel
- Titres de créance donnant accès au capital : 30 000 000 €
- Décote maximale : 5%
- Les opérations s'imputeront sur le plafond prévu à la 28^{ème} résolution
- Durée : 26 mois
- Abstention en période d'offre publique sauf autorisation spéciale de l'Assemblée



> Emission de titres en cas de demande excédentaire lors de la réalisation d'une augmentation de capital avec DPS



Cette résolution a pour objet de **déléguer au Conseil d'administration** la compétence **pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demande excédentaire**, lors de la réalisation d'une augmentation de capital, avec droit préférentiel de souscription, dans la limite de 15% de l'émission initiale.

Modalités

- Dans la limite de 15% de l'émission initiale et du plafond prévu par la 19^{ème} résolution en vertu de laquelle l'augmentation de capital sera décidée, et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale
- Délai de 30 jours après la souscription initiale
- Durée : 26 mois
- Abstention en période d'offre publique sauf autorisation spéciale de l'Assemblée



> Emission de titres en cas de demande excédentaire lors de la réalisation d'une augmentation de capital sans DPS, dans le cadre d'une offre au public



Cette résolution a pour objet de **déléguer au Conseil d'administration** la compétence pour **augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demande excédentaire**, lors de la réalisation d'une augmentation de capital **sans droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'une offre au public**, dans la limite de 15% de l'émission initiale.

Modalités

- Dans la limite de 15% de l'émission initiale et du plafond prévu par la 20^{ème} résolution en vertu de laquelle l'augmentation de capital sera décidée, et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale
- Délai de 30 jours après la souscription initiale
- Durée : 26 mois
- Abstention en période d'offre publique sauf autorisation spéciale de l'Assemblée



> Emission de titres en cas de demande excédentaire lors de la réalisation d'une augmentation de capital sans DPS, dans le cadre d'un placement privé



Cette résolution a pour objet de **déléguer au Conseil d'administration** la compétence pour **augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demande excédentaire**, lors de la réalisation d'une augmentation de capital **sans droit préférentiel de souscription**, dans le cadre d'un placement privé, dans la limite de 15% de l'émission initiale.

Modalités

- Dans la limite de 15% de l'émission initiale et du plafond prévu par la 21^{ème} résolution en vertu de laquelle l'augmentation de capital sera décidée, et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale
- Délai de 30 jours après la souscription initiale
- Durée : 26 mois
- Abstention en période d'offre publique sauf autorisation spéciale de l'Assemblée



> Emission de titres sans DPS pour rémunérer des apports en nature en dehors d'une OPE



Cette résolution a pour objet de **déléguer au Conseil d'administration** la compétence pour **émettre des actions ordinaires ou des valeurs mobilières** donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, dans la limite de 10%, **sans droit préférentiel de souscription, pour rémunérer des apports en nature consentis à la société** et constitués d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société, **en dehors d'une OPE.**

Modalités

- Augmentation de capital limitée à 10% du capital social actuel
- Les opérations s'imputeront sur le plafond prévu à la 28^{ème} résolution
- Titres de créance donnant accès au capital : 30 000 000 €
- Durée : 26 mois
- Abstention en période d'offre publique sauf autorisation spéciale de l'Assemblée



> Emission de titres sans DPS pour rémunérer des apports en nature dans le cadre d'une OPE initiée par la Société



Cette résolution a pour objet de **déléguer au Conseil d'administration** la compétence pour **émettre des actions ordinaires ou des valeurs mobilières** donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, dans la limite de 10%, **sans droit préférentiel de souscription, pour rémunérer des apports en nature consentis à la société** et constitués d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital d'une autre société, **dans le cadre d'une OPE initiée par la société.**

Modalités

- Augmentation de capital limitée à 10% du capital social actuel
- Les opérations s'imputeront sur le plafond prévu à la 28^{ème} résolution
- Durée : 26 mois
- Abstention en période d'offre publique sauf autorisation spéciale de l'Assemblée



> Emission de titres sans DPS réservée aux salariés et mandataires sociaux dans le cadre d'un Plan Epargne Entreprise



Cette résolution a pour objet de **déléguer au Conseil d'administration** la compétence pour **augmenter le capital social de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en faveur des salariés** adhérant à un Plan d'Epargne Entreprise (PEE) et aux mandataires sociaux éligibles au Plan d'Epargne Entreprise.

Modalités

- Augmentation de capital limitée à 5% du capital social actuel
- Les opérations s'imputeront sur le plafond global fixé à la 28^{ème} résolution
- Durée : 26 mois

*Votre Conseil d'administration vous propose de **rejeter** cette résolution.
Se reporter au Rapport du Conseil d'administration pour plus d'informations.*



> Limitation globale des délégations



Cette résolution a pour objet de :

- **fixer à 25% du capital**, le montant nominal maximum cumulé des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des résolutions 19 à 27 et des 21^{ème} et 22^{ème} résolutions de l'Assemblée générale mixte du 28 juillet 2022 ;
- dans la limite de ces 25%, **de fixer à 10% du capital** le montant nominal maximum cumulé des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées **sans droit préférentiel de souscription et sans droit de priorité** en vertu des résolutions 21, 24, 25, 26 et 27 et des 21^{ème} et 22^{ème} résolutions de l'Assemblée générale mixte du 28 juillet 2022 ;
- **fixer à 80 000 000 €** le montant maximal des titres de créances susceptibles d'être émis en vertu des résolutions 19 à 26.



> Augmentation de capital par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission ou d'apport



Cette résolution a pour objet de **déléguer au Conseil d'administration** la compétence pour **augmenter le capital social de la société** par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission ou d'apport, **dans la limite d'un montant de 400 000 €.**

Modalités

- Augmentations limitées à un montant nominal de 400 000 €
- Durée : 26 mois



> Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités



Cette résolution a pour objet de **conférer les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités consécutives à la tenue de l'Assemblée générale.**



Agenda financier

